

ENTREPRENEURIAT & DYNAMIQUES TERRITORIALES : QUEL EST L'IMPACT DES INCUBATEURS ? 1ÈRE ÉTUDE DE LA CONFÉRENCE DES GRANDES ÉCOLES

Ce mardi 4 avril 2017, la Conférence des grandes écoles (CGE) dévoile la première étude nationale réalisée avec le soutien du groupe Caisse des Dépôts sur les incubateurs de l'enseignement supérieur et de la recherche et leur impact sur les dynamiques territoriales : **quel rôle jouent-ils dans le développement de l'entrepreneuriat sur les territoires ? Quelle valeur ajoutée créée au plan régional ? Comment maximiser l'impact de ces plateformes pour l'ensemble de l'écosystème ?**

Etat des lieux de l'entrepreneuriat dans les établissements d'enseignement supérieur

Depuis 2008, l'entrepreneuriat étudiant est en fort développement dans un environnement favorable aux start-up. **5,3 % des étudiants en sortie de cursus créent aujourd'hui leur entreprise.** Ce chiffre en croissance devrait atteindre 15 % dans les prochaines années.

Les incubateurs des établissements d'enseignement supérieur et de recherche couvrent l'ensemble des territoires et représentent un potentiel important en termes d'accompagnement à l'entrepreneuriat et à l'innovation.

L'étude réalisée met en évidence le positionnement stratégique des incubateurs des établissements d'enseignement supérieur et de recherche. Elle préconise des actions pour accroître leur impact et renforcer leur rôle déterminant dans l'innovation et le développement économique.

62 %

des établissements ont mis en place **des cursus de formation dédiés à l'entrepreneuriat**

65 %

des établissements ayant répondu à l'enquête **disposent d'un incubateur (en propre ou partagé)**



Près de **80 %** des entreprises créées au sein des incubateurs sont **pérennisées après 3 ans**

Près de **72 %** des entreprises créées au sein des incubateurs sont **pérennisées après 5 ans**

Le constat : des acteurs économiques forts, à renforcer dans un paysage hétérogène et concurrentiel

Au cœur de l'ubérisation de l'économie, l'entrepreneuriat devient un levier essentiel du développement économique. Les incubateurs des établissements sont des catalyseurs de l'innovation dans les territoires. Ils concentrent les projets d'entreprises innovantes et ont vocation à rassembler toutes les parties prenantes du territoire.

Il n'existe pas de modèle émergent. Le paysage des incubateurs est hétérogène du fait des spécificités des territoires et des stratégies des établissements. Mais l'incubation tend à devenir une véritable industrie qui se professionnalise et s'ouvre à la concurrence.

L'enjeu est double pour les établissements : **répondre aux attentes des acteurs de l'écosystème du territoire (État, collectivités territoriales, entreprises, écoles, porteurs de projet...)** et **trouver un modèle de financement pérenne pour les incubateurs.**



Les facteurs clés de succès pour les incubateurs



Les 5 propositions de la CGE aux acteurs de l'innovation



Retrouvez l'intégralité de l'étude et des propositions sur le site : www.cge.asso.fr



À PROPOS DE LA CGE

Créée en 1973, la Conférence des grandes écoles (CGE) regroupe 222 établissements d'enseignement supérieur et de recherche français et étrangers représentant tout le spectre des formations supérieures en Grandes écoles de niveau Master et au delà. Assurant une formation de masse (41 % des masters délivrés chaque année en France), et de recherche intensive, les Grandes écoles mettent en cohérence un projet pédagogique en fonction du profil de l'étudiant et des débouchés professionnels.

Think tank pour l'enseignement supérieur et la recherche et défenseur des intérêts des Grandes écoles, la Conférence accrédite aussi des formations (MS, MSc, BADGE, CQC).

Les 265 membres de la CGE (222 Grandes écoles, 8 entreprises et 35 organismes) permettent à la France de proposer une offre de formation et de recherche à déclinaisons multiples.

À PROPOS DU GROUPE CAISSE DES DÉPÔTS

La Caisse des Dépôts et ses filiales constituent un groupe public, investisseur de long terme au service de l'intérêt général et du développement économique des territoires. Sa mission a été réaffirmée par la loi de modernisation de l'économie du 4 août 2008.

Reconnu pour son expertise dans la gestion de mandats, le Groupe concentre son action sur quatre transitions stratégiques pour le développement à long terme de la France : les transitions territoriale, écologique et énergétique, numérique et démographique.



CONTACTS PRESSE

TBWA\CORPORATE
Lucille SIMON - Directrice de clientèle
04 37 47 36 28
lucille.simon@tbwa-corporate.com

CGE
André BISMUTH - Chargé de communication
01 46 34 77 58
andre.bismuth@cge.asso.fr